

L'ACRO condamne fermement la perquisition au domicile d'un salarié de Greenpeace

L'ACRO condamne fermement la perquisition qui a eu lieu le mardi 13 décembre au domicile de Yannick Rousselet, salarié de Greenpeace. Yannick a tout notre soutien.

Greenpeace œuvre pour plus de transparence dans le nucléaire et pour renforcer la sûreté. Comme l'ACRO, Yannick Rousselet est membre du Haut Comité pour la Transparence et l'Information sur la Sécurité Nucléaire (HCTISN) et de plusieurs Commission Locales d'Information (CLI).

La perquisition de la Direction générale de la Sécurité intérieure (DGSI) est une violation intolérable de la vie privée. Yannick et les siens ont perdu toutes leurs données personnelles. Il s'agit d'une mesure d'intimidation inacceptable qui vise à museler les lanceurs d'alerte.

Si l'industrie nucléaire est en crise et fait face à d'énormes difficultés, elle en est la seule responsable. Ce ne sont pas les organisations de protection de l'environnement qui lui font courir des risques.